

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 18 décembre dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences dont les solidarités territoriales, l'éducation, la culture, la jeunesse et le sport. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

FONDS D'AMÉNAGEMENT RURAL : 292 727 DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

24 nouveaux projets de travaux et d'aménagement portés par les communes et collectivités locales des Hautes-Pyrénées bénéficient d'une subvention du FAR pour **un total de 292 727 €** dont :

- **48 440 €** attribués à la commune de Bazet pour des travaux sur le complexe sportif, la mairie, l'école et la salle des fêtes
- **51 702 €** attribués à la communauté de communes de la Haute-Bigorre pour des travaux sur les bâtiments communautaires
- **8 454 €** attribués pour la construction d'un mur de soutènement pour mettre en sécurité l'accès au cœur du village d'Aste
- **30 065 €** attribués à la communauté de communes Aure-Louron pour la construction du centre d'intervention et des secours d'Arreau
- **24 000 €** attribués pour les travaux de l'église d'Astugue
- **7 423 €** attribués à la commune de Saint-Lanne pour les travaux du beffroi de l'église
- **15 750 €** attribués pour les travaux de voirie de Campan

Le montant total de l'enveloppe du FAR votée en 2020 s'élève à 6,5 M.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : 365 406 € DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Dans le cadre des Carnets de route du tourisme, le Département participe au financement de projets ayant un intérêt pour le développement touristique du territoire. Lors de la dernière programmation, **14 dossiers ont été retenus pour un montant de 365 406 €** dont :

- **47 713 €** attribués à la commune de Saint-Pé-de-Bigorre pour la création d'un sentier karstique
- **53 815 €** attribués à la Fédération française des Clubs alpins et de Montagne pour la reconstruction du refuge Campana de Cloutou.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

- **26 140 €** attribués au SIVU Aure-Néouvielle pour l'installation d'équipements d'accueil sur les sites d'Orédon et du Cap de Long.
- **140 000 €** attribués à la commune de Germ-Louron pour la création d'un chalet pour l'accueil des familles avec jeunes enfants.

HA-PY SAVEURS : ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

- **Une subvention de 17 120 € a été accordée par le Département** à la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées pour l'animation de la démarche Ha-Py Saveurs.
- La marque Ha-Py Saveurs permet d'identifier et de valoriser les productions agricoles locales ainsi que les commerçants engagés dans la pratique des circuits courts.

ENVIRONNEMENT

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION HEGALALDIA

- **2 000 € ont été attribués à l'association Hegalaldia**, spécialisée dans le soin des animaux sauvages. Basée dans les Pyrénées-Atlantiques, l'association intervient également dans les Hautes-Pyrénées.

ÉDUCATION, JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

COLLEGES PRIVÉS : 1 151 010 DE DOTATIONS ATTRIBUÉES

Le Département participe aux dépenses de fonctionnement des collèges privés sous la forme d'une contribution versée par élève et par an, **soit un total de 567 € par élève**. Cette contribution est calculée selon les mêmes critères dans le secteur public.

L'effectif des collégiens des écoles privées étant de 2 030 élèves à la rentrée scolaire 2020 (+9 élèves par rapport à la rentrée 2019), **le montant total alloué aux collèges privés en 2021 sera donc de 1 151 010 €**, en hausse de 5 103 € soit 0,45 % par rapport à 2019.

SPORT DE HAUT NIVEAU : 61 050 € D'AIDES ATTRIBUÉES

Le programme « Aide au sport » regroupe les aides suivantes : manifestations sportives, haut niveau équipe, aide à l'emploi sportif, haut niveau individuel, aide au fonctionnement, pôle France, structure Elite, sections et classes sportives.

Lors du dernier comité de sélection, **59 dossiers ont été retenus pour un total de 61 050 € d'aides financières attribuées**.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

SPORT ET CULTURE : ATTRIBUTION DES PREMIÈRES PARTS DE LA SUBVENTION 2021

Un total de **356 300 € de subventions a été attribué par le Département à des organismes sportifs et culturels** au titre de leur fonctionnement pour l'année 2021 :

- **14 800 €** attribuées à Hautes-Pyrénées Sport Nature.
- **17 500 €** attribués aux clubs de rugby du Stado Tarbes, du Stade bagnèrais et du Cercle amical Iannemezanais.
- **66 500 €** attribués au club de basket du TGB.
- **112 500 €** attribués à l'Office départemental des Sports.
- **110 000 €** attribués au Parvis Scène Nationale.

Les sommes proposées représentent une première part de la subvention 2021. Le montant définitif de la subvention sera déterminé après le vote du Budget Primitif 2021.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE : 65 640 € DE SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

Dans le cadre de sa politique de soutien à la vie associative, le Département a retenu **12 dossiers de demande de subventions portés par des associations locales pour un montant total de 35 940 €.**

Par ailleurs, lors de sa réunion du 15 mai 2020, **l'Assemblée Départementale a approuvé la création d'un Fonds Exceptionnel de soutien aux associations impactées par la crise sanitaire.** Ce Fonds est destiné à compenser les difficultés que connaissent les associations, leurs ressources habituelles étant durement affectées par les mesures de confinement :

- **29 700 € d'aides ont été attribuées à trois associations à l'occasion de la dernière programmation.**

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse
Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr